L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 AOUT 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 21 AOUT 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

L'ABEILLE

—DU—

1er SEPTEMBRE.

Pour demeurer fidèle à la tradition, nous publierons, cette année, le 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1894-95 à la Nouvelle-Orléans.

Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès du commerce et de l'industrie, l'état des récoltes, les cours des valeurs publiques et des matières dont l'abondance et la variété plairont même aux plus exigeants.

Ce numéro, présentant un intérêt plus qu'ordinaire, sera tiré à un nombre considérable d'exemplaires qui se répandront dans toutes les directions, autant dans les Etats voisins que dans les campagnes de la Louisiane et en ville.

L'occasion sera donc exceptionnelle—elle ne s'offre qu'une fois l'an—pour les annonceurs qui tiendront à s'adresser à un public nombreux.

Nous prions ceux qui veulent des exemplaires de ce numéro, quel qu'en soit le nombre, de nous en livrer la commande le plus tôt possible.

A partir du 1er septembre, l'*Abeille* publiera tous les jours deux feuilletons; et dans tous ses départements les améliorations seront sensibles.

La Direction garde l'espoir que ses amis et le public intelligent et bienveillant apprécieront ses humbles efforts.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, à la Bourse des Encanteurs, deux grandes bâtisses en briques à deux étages, et quatre lots dans le sixième district.

Aussi :

Rue Hôpital, entre Royale et Bourbon, la contenu d'une forge.

NOUVELLES COMPLICATIONS EN ORIENT.

Il est dit que l'on n'en finira jamais avec les affaires d'Orient, à partir de l'Arménie jusqu'aux extrémités orientales de la Chine.

En Arménie, c'est à dire à l'occident du bloc asiatique, entre Sassoum et Moosh, les scènes sanglantes qui se sont passées, il y a quelques mois, menacent de se renouveler. Il ne s'agit plus ici du soulèvement d'une populace aveugle et fanatique, mais d'actes de violence commis par les fonctionnaires turcs; et cela, presqu'à la face d'une commission d'enquête internationale, nommée avec le consentement, forcé peut-être, du gouvernement de La Porte, mais qui a le droit, en vertu d'une convention formelle, de compter sur sa coopération. Comment peut-on se fier à une puissance qui, de temps immémorial, s'est fait une habitude, une loi, au dévoir de violer sa parole, de ne tenir aucune de ses promesses ?

Même double jeu chez les Chinois qui sont, encore peut-être, plus froidement faux, plus impudemment menteurs, et qui ajoutent à ces tristes qualités, une résistance inerte à peu près invincible.

On sait qu'à Ku-Cheng, presque sur la côte qui fait face à l'île Formose, il y a eu, tout récemment, d'horribles scènes de violence, des massacres, des pillages, des incendies, et que, de ce côté-là aussi, il a été nommé une commission d'enquête. Les Américains et les Anglais, toujours dupes des Chinois, ont eu le premier tort d'y laisser pénétrer deux Chinois contre un étranger. C'était un premier avantage dont le gouvernement de Pékin ne pouvait que profiter. Il n'a même pas daigné avertir les consuls de ces deux pays de la création et du départ de cette commission. Bien plus, le voilà qui refuse à ces mêmes consuls la permission d'assister à l'enquête et aux interrogatoires des accusés. C'est une très mauvaise plaisanterie que cette commission. L'enquête n'aboutira à rien, et les Etats-Unis, comme l'Angleterre, en seront pour leurs frais de protestations et d'investigations.

Quand donc comprendra-t-on, en Europe comme en Amérique, qu'avec de pareils gouvernements, les demi-mesures sont toujours désastreuses, qu'elles ne font qu'engendrer des conflits interminables qui ne réussissent qu'à exaspérer les esprits, à aggraver la situation ?

En Arménie, comme dans la province de Fu-Kien, il ne peut sortir de cet abominable imbroglio qu'une série de catastrophes dont il est impossible de prévoir les conséquences, ou la fin, si l'on ne se décide pas à frapper un grand coup.

Un projet pour les Champs-Elysées.

Beaucoup de projets sont en l'air en attendant l'exposition; combien seront réalisés?

D'après l'un d'eux, il s'agirait d'élever à Courbevoie un immense monument surmonté de la colossale statue de l'immortalité.

La place de la Concorde recevrait les statues des Gaulois illustres.

A l'entrée des Champs-Elysées seraient placées la statue de Brennus à gauche et celle de Vercingétorix à droite, représentant la Gaule suivant sa marche à travers les siècles.

En remontant, la statue de César, le conquérant des Gaules, à côté du vainqueur de Rome, représenterait l'invasion romaine jusqu'à ce que la Gaule, se ressaisissant avec Auguste, reprit sa liberté.

Pharamond, à côté de César, marquerait l'invasion franque avec ses trois périodes : mérovingienne, carlovingienne, capétienne.

Les statues des rois représenteraient les diverses époques et celles des "illustres" personnifieraient le génie gaulois marchant à la reprise de sa liberté.

Toutes les statues arrivant avec Louis XVI à l'Arc de Triomphe, cette place serait réservée à la période de 1792 à 1814.

De l'autre côté de l'Arc de Triomphe, la série historique recommencerait avec l'Invasion.

La Voie Immortelle, de l'Arc de Triomphe à Courbevoie, serait réservée aux grands hommes d'Etat et de génie.

Les six autres avenues aboutissant à l'Arc de Triomphe seraient réservées aux artistes, savants, littérateurs, inventeurs, aux hommes industriels.

Il faudrait, pour réaliser ce projet, environ 25 millions de francs. Une bagatelle, comme vous voyez !

L'OSSUAIRE D'ICHERRIDÈNE.

L'Illustration donne des renseignements intéressants sur le monument d'Icherridène, élevé aux soldats morts dans les deux expéditions de 1857 et de 1871:

A force de diplomatie, de négociations habiles, en exaltant des souvenirs de l'épopée africaine, à la gloire égale des deux adversaires, M. Masselot, administrateur de la commune mixte de Fort-National, est parvenu à se faire indiquer par les indigènes les emplacements des fosses où dormaient les ossements de nos soldats morts en Kabylie. Ces indigènes cultivaient au-dessus des sépultures, et le soc de leur charrue n'eut bientôt mettre à nu ces restes glorieux.

C'était bien sur ce sommet, sur l'emplacement même des retranchements qu'occupaient les Kabyles aux combats des 24 juin 1857 et 24 juin 1871, qu'il convenait d'édifier le monument sythétique et commémoratif de tous les faits d'armes qui ont illustré la conquête de la Kabylie.

Ce monument, en pierre rouge du Djurdjura, mesure 7 m. 50. de hauteur. Les quatre faces du soubassement portent les inscriptions relatives aux armes de 1857 et de 1871.

L'ossuaire est divisé en deux galeries et renferme jusqu'à ce jour les restes de cent trois soldats, savoir:

24 provenant de la fosse d'inhumation d'Icherridène, 9 de la fosse de Takeept, 36 de la fosse d'Ouaiiel (ces deux dernières se rapportant à la seule division Renault) et 34 de la fosse d'Affeson (division Mac-Mahon).

Le site est des plus pittoresques, à 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il sera, certes, désormais, le pèlerinage obligé des touristes qui visiteront notre belle colonie.

PARADOXES ET VÉRITÉS.

Il ne faut se livrer totalement à personne et à soi-même guère plus qu'aux autres.

Tout homme qui indiscrète de ses [illegible] prend trop, de travailler pour [illegible].

La guerre à l'industrie sucrière.

Les jours se suivent et ne se ressemblent que trop pour nos planteurs et nos fabricants de sucre, toujours dans l'attente d'une décision qui, de jour, en jour semble leur devenir de moins en moins favorable.

Le Sénateur Caffery qui doit passer pour une autorité à peu près irrécusable, en pareille matière, puisque, depuis les débuts de l'affaire, il n'a cessé de s'en occuper très activement, aurait, d'après les bruits qui circulent à Washington et ailleurs, déclaré qu'il ne fallait pas compter sur une décision favorable de la part du contrôleur Bowler. La décision de ce dernier serait prise définitivement. Rien donc à espérer de ce côté.

Voilà qui est assez grave ; voici qui l'est plus encore : M. Caffery aurait ajouté—et nous sommes assez enclin à croire qu'il a tenu ce langage—que, dans le cas à peu près certain d'un rejet de la part du contrôleur du Trésor, nos fabricants ne doivent pas avoir recours aux tribunaux, mais au Congrès lui-même, seul capable et seul en humeur de redresser les torts dont sont victimes les planteurs et qui rejaillissent sur lui-même, puisque c'est lui qui a voté les cinq millions d'indemnité qui doivent leur revenir.

Il est très probable que M. Caffery a raison ; mais cela ne fait pas les affaires de nos malheureux fabricants, dont bon nombre sont dans la détresse et qui vont être réduits au désespoir. Il est à peu près certain que si, au Trésor, on est bien déterminé à ne pas payer la prime, on aura recours aux tribunaux contre le vote des Chambres, quel qu'il soit, et si la justice, de son côté, est décidée à condamner la prime, c'est une cause irrévocablement perdue ; à moins qu'il n'éclate un conflit entre l'autorité législative et l'autorité judiciaire—extrémité dans laquelle ne tombera certainement pas le Congrès.

Nous éprouvons, en vérité, une douloureuse sympathie pour tant de braves gens qui ont si bien travaillé, qui en trois ou quatre ans, ont fait des merveilles, tenu le double de ce qu'ils avaient promis et nous permettaient d'espérer que, d'ici à quelques années, le pays serait affranchi du lourd tribut qu'il paye annuellement à l'étranger. Que vont devenir les machines valant des centaines de millions, que nos planteurs ont achetées sur la foi des promesses du législateur ? C'est vraiment à désespérer de tout ; c'est à croire que les Etats-Unis trouvent un malin plaisir de braver les lois les plus élémentaires de l'économie politique et de se faire eux-mêmes les artisans de leur ruine.

UN VŒU ADOPTÉ.

Dans une de ses séances, le congrès national de géographie, dont nous avons annoncé la réunion, a adopté le vœu suivant:

Le congrès émet le vœu qu'il soit créé un canal maritime à moyenne section réunissant l'Océan à la Méditerranée et permettant le transit du cabotage pour les navires ne calant pas plus de 3 mètres ou 3 mètres 50 et les bâtiments de la flotille de guerre; que ce canal soit autant que possible une transformation ou une appropriation du canal actuel du Midi et du canal latéral à la Garonne.

Sur la proposition de M. Pensa, le congrès, considérant que l'importance de la population française établie spontanément en Egypte atteint plus de 20,000 habitants; attendu que l'importation des produits français pour le seul port d'Alexandrie a progressé de 1890 à 1894 de 15 à 20 millions de francs.

Considérant que des capitaux considérables sont actuellement engagés par les Français qui ont entrepris de créer en Egypte des industries nouvelles;

Considérant qu'il importe tout d'abord aux négociants français de se tenir au courant des événements relatifs à l'Egypte;

Emet le vœu que le gouvernement s'efforce de faire la neutralité effective de la totalité du bassin du Nil, et que le ministre des affaires étrangères publie chaque année, comme il le fait pour la Tunisie, un rapport d'ensemble sur la situation en Egypte où seront coordonnés les renseignements épars dans les rapports des consuls, rapport d'ensemble analogue à celui qui est publié chaque année par le gouvernement [illegible].

Un cas de suggestion.

Un spécialiste belge vient de communiquer à une assemblée savante un cas de suggestion plus qu'extraordinaire.

Il s'agit d'une petite fille de onze ans qui avait l'habitude de suivre son cousin, médecin de campagne, dans ses visites professionnelles.

L'enfant avait acquis ainsi quelques notions médicales.

Sur ces entrefaites, elle tomba malade, mais non dangereusement.

Un jour, pendant sa convalescence, elle marchait avec peine, soutenue par sa mère.

Le médecin de campagne s'écria en plaisantant:

—Au moins, ne va pas devenir paralytique !

Aussitôt la fillette se sentit incapable de remuer; elle était astasique-abasique. Par bonheur, une simple suggestion à l'état de veille suffit pour la faire revenir à son état normal.

Quelque temps après, le médecin de campagne, trouvant qu'elle ne se rétablissait pas assez vite, s'oublia jusqu'à s'écrier:

—Bon ! la voilà maintenant qui va devenir phtisique !

Et la fillette, à ces mots, de tousser et de cracher le sang ! Cette fois encore, la suggestion eut raison de la phtisie subite de la jeune malade....

Nous autres profanes, nous ne pouvons guère tirer qu'un enseignement de cette observation scientifique: c'est qu'il ne faut pas parler à la légère devant les enfants.

RELIQUES NAPOLÉONIENNES.

La vente récente des reliques de Nelson, dont on a tant parlé dans la presse londonienne, a produit des sommes relativement médiocres si on en confronte les prix avec ceux obtenus, à Londres, en échange des moindres bibelots napoléoniens. Encore les reliques de Nelson représentaient-elles une valeur intrinsèque. C'était de la vaisselle plate, de l'or, de l'argent, des diamants, des pierres précieuses.

Les reliques de Napoléon vendues à Londres ne valaient pas quatre sous et montaient à de gros prix.

A la liquidation du musée Bullock, on a vendu, parmi les objets ayant appartenu à Napoléon : un hausse-col, 300 fr.; une brosse à dents, 90 fr.; une vieille pantoufle, 60 fr.; un rasoir, 105 fr.; une chemise, 200 fr.; un peigne, 25 fr.; un vieux mouchoir, 42 fr; une éponge, 67 fr.; une plume d'oie, 125 fr.

A la mort du chirurgien O'Meara, qui avait été attaché à Napoléon, à Sainte-Hélène, une dent du vainqueur d'Austerlitz fut vendue 625 francs, et un de ses cheveux—un seul—50 francs. Une boucle de ces cheveux vendue au détail produisit 52,500 francs.

L'accent de Napoléon III.

Certains écrivains ayant dit que Napoléon III avait l'accent allemand, l'*Intermédiaire* a demandé à ses chercheurs ordinaires d'élucider la question. Voilà qui est de nature à satisfaire les plus difficiles: c'est l'avis de M. C. de la Benotie qui vient d'adresser à l'*Intermédiaire* les lignes suivantes:

"Mon père, qui a vécu pendant dix ans auprès de l'Empereur, en qualité de Chambellan, n'a jamais remarqué chez lui le moindre accent; il *nasillait* assez fortement, voilà tout.

"Quant au long séjour que Napoléon III aurait fait en Hollande dans son enfance, on voudra bien remarquer que, né en 1808, s'il vint en Hollande, il n'y passa que bien peu de temps, car le roi Louis abdiqua en 1810. Depuis lors, ni le Roi, ni la reine Hortense, ni les deux jeunes princes n'habitèrent le pays. Le prince Louis (Napoléon III) résida surtout en Suisse, en Italie et en Angleterre. Il parlait l'anglais comme si c'eût été sa langue maternelle."

LE PLUS GRAND TAPIS DU MONDE.

Le tapis supposé le plus grand du monde est celui qui vient d'être offert au Saint-Père par un groupe de dames belges.

Il est de forme entièrement ronde ; mesure environ 14 mètres de diamètre et a été tissé par vingt-deux ouvrières âgées de quinze à seize ans. Il contient près de trois millions de points (au juste : 2,800,000) tous noués à la main.

Cet incomparable tapis des Flandres est destiné aux appartements privés de S. S. Léon XIII, c'est-à-dire à la tour Léonine, du Vatican.

Le Saint-Père, en le recevant, l'a longuement contemplé de concert avec son entourage de hauts dignitaires ecclésiastiques, et en a paru émerveillé.

La question du corset.

Mme Gâches-Sarrante, docteur en médecine, vient de lire un mémoire important à la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle. Nul doute que cette communication n'intéresse nos lectrices, car il s'agit du corset de la femme, au point de vue de l'hygiène.

Suivant les recherches de l'auteur, il résulte que si le corset est indispensable à la femme, sa confection devrait être modifiée comme il suit :

Le corset ne doit pas monter trop haut, de façon à ménager à l'estomac une place vide dans l'épigastre. Son bord supérieur devra être tenu un peu lâché, pour permettre le mouvement ainé des côtes.

En arrière, on adoptera la cambrure de la taille afin de ne pas gêner le redressement du corps.

En avant, il ne doit pas présenter de partie rétréne au niveau de l'épigastre, de façon à ne pas couper en quelque sorte, la cavité abdominale et à ne déplacer aucun viscère; mais il devra en même temps s'appliquer à la paroi abdominale assez intimement, pour tenir lieu de ceinture et présenter ainsi aux viscères abdominaux, un point d'appui suffisant, soit à l'état de repos, soit dans les efforts que nécessitent les exercices violents.

La mort d'une nécromante.—On mande de Peterboro (Angleterre):

L'autre soir, miss Bassett devait opérer dans la paroisse de Peterboro en paraphant; mais, l'appareil étant été dérobé par un [illegible] au début du ballet, l'[illegible] qui voyant privée de ses moyens de [illegible] [illegible] [illegible]

L'Affaire Waller encore sur le tapis.

Quand donc en aurons-nous fini avec cette affaire de Waller, ex-consul des Etats-Unis, à Madagascar; poursuivi, depuis, pour faits d'espionnage, puis convaincu devant une cour du méfait dont on l'accusait et condamné comme tel. Ni l'Angleterre, ni les Etats-Unis n'ont rien à voir dans cette affaire. Le gouvernement de Washington l'a parfaitement abandonnée. Ce que Waller a de mieux à faire, c'est de rester coi, et de se rendre digne, par sa conduite, d'obtenir sa grâce ou une remise quelconque de sa peine. Qu'ont donc des avocats sans cause, comme M. Woodford, à vouloir continuer l'agitation à ce propos ? Il ne sera défendu par personne, ce monsieur ; et il en sera pour ses frais de démarches et de protestations. Si Waller avait été condamné sans forme de procès, à la bonne heure ; mais le jugement a été régulier. Les preuves du délit étaient palpables. Le tapage que fait M. Woodford ne peut que nuire à son client qui n'est un peu intéressant qu'à cause de sa femme et de ses enfants. Où irions-nous, si, en temps de guerre, l'espionnage était non seulement toléré, mais soutenu?

M. Woodford n'a plus qu'une ressource à sa disposition, c'est le recours en grâce. Ce n'est pas en agissant de cette façon, qu'il hâtera l'élargissement de son protégé.

ANIMAUX TUBERCULEUX.

Le Monde Illustré rend compte d'une visite à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, où des expériences journalières sont faites sur la tuberculose chez les animaux :

Si la rage, à bon droit, nous fait horreur, il nous faut signaler une autre maladie plus terrible qu'elle, en ses ravages insidieux, en destructrices invisibles.

C'est la tuberculose. Elle attaque non seulement le mammifère, mais encore les oiseaux. Il n'est pas rare de la constater chez les poules amaigries. Un bon conseil aux cuisinières: jeter toujours les organes suspects qui ne paraîtront pas normaux quand on vide la bête.

C'est la tuberculose aviaire qui envahit aussi les canards et les pigeons.

Mais un fait sur lequel nous ne saurions trop appuyer, c'est le nombre toujours croissant, comme il est prouvé par les statistiques savantes du professeur Cadiot, des cas de tuberculose chez le chien et chez le chat. Ces commensaux trop caressés de nos logis sont capables d'infester de bacilles les tapis, les tentures, et leurs maîtres, hélas ! qui le leur rendent quand ces derniers n'ont pas eux mêmes commencé la contagion. Voilà un péril à signaler, un vrai péril.

Il faut enrouiller les tousseurs tenaces dont les bronchites prétendues sont souvent de la tuberculose à l'autopsie, tous leurs organes, surtout le foie, la rate et le poumon, sont ensemencés de tubercules; les plaies superficielles dans ces cas sont absolument inguérissables.

Les divisionnaires de 1870.

L'état-major général de 1870, dont un assez grand nombre de généraux de brigade retraités ou devenus divisionnaires depuis la guerre sont encore survivants, ne comptait plus au début de cette année que seize généraux de division ayant commandé avec ce grade devant l'ennemi.

Ce sont le général Ladmirault et le général Bourbaki, qui commandaient en chef, le premier à la tête de 4e corps, le second à la tête de la garde; puis les généraux de division d'Exéa Doumere, Rose, Trochu, de Castagny, de Bonnet-Maurelhan, Canu, comte Espivent de La Villeboisnet, Picard, de Grimandet de Rochebouët, Deligny, L'Hérillier, Michel, Montaudon et du Barail.

Ajoutons qu'un seul général de brigade de 1870 fait partie avec ce grade de la première section de l'état-major général de l'armée, comme disponible: c'est le prince Murat.

L'AMOUR DU CLOCHER NATAL.

Combien de gens vivent et meurent dans la commune qui les vit naître ! Bien peu, pourrait-on croire, aujourd'hui que les facilités de déplacement et la mobilité des professions permettent à chacun de planter sa tente où bon lui semble.

N'en croyez rien.

Sur les 38,343,192 Français, 21,112,549, soit plus de moitié, résident à l'heure actuelle dans la même municipe où fut inscrite leur naissance. 30,525,782, plus de trois quarts, n'ont pas cessé d'habiter leur département d'origine. Enfin, 6 millions 177,227, c'est-à-dire un sixième environ, ont changé de département.

Le surplus, quantité négligeable, est fourni par les émigrants coloniaux ou étrangers.

Etonnez-vous, après cela, du particularisme local et de la passion du Midi pour les courses de taureaux qui répugnent tant au reste de la France.

Dans une soirée, une jeune femme a chanté une romance d'une façon délicieuse.

—Elle a un joli timbre de voix, dit un des assistants à l'oreille de Boireau.

Celui-ci fait un signe d'assentiment et s'avance vers la chanteuse.

DEPECHES

Télégraphiques.

TRANSMISES À L'ABEILLE.

Nouvelles Etrangères.

L'Affaire Waller.

Presse Associée.

Londres, 20 août — Un intérêt nouveau s'attache au cas de l'ex-consul des Etats-Unis à Tamatave, île de Madagascar, par l'arrivée à Londres d'Ethelbert Woodford, qui a ramené Mme Waller et ses enfants de Madagascar après la condamnation de son mari par une cour martiale à un emprisonnement de vingt ans, pour communication illégale avec les Hovas contre qui les Français entraient en guerre.

M. Woodford est arrivé à Madagascar en février dernier, pour affaires avec le gouvernement Hova. Pendant son séjour, il a aidé la famille de l'ex-consul des Etats-Unis.

A Londres, il a accordé une interview à un représentant de la *Presse Associée* et a dit qu'à son arrivée à Tamatave, il a trouvé M. Waller en prison.

D'après ce que dit Woodford, les preuves contre Waller consistaient en lettres à sa femme et d'un Hova de ses amis dans lesquelles la présence des Français à Madagascar était discutée. M. Woodford déclare, cependant, que le véritable motif des Français en agissant contre Waller était le fait qu'il avait obtenu de riches concessions des Hovas.

Il ajoute que M. Waller avait reçu l'exequatur du gouvernement Hova, malgré le gouvernement français qui a le droit de déterminer qui sera consul à Tamatave.

Le 18 mai, dit M. Woodford, l'ex-consul a été promptement jugé et condamné. Au moment où j'étais à Madagascar, ajoute-t-il, je me suis naturellement intéressé aux affaires du consulat et j'ai pris connaissance de toute la correspondance du gouvernement des Etats-Unis au sujet de l'affaire Waller.

Les Américains s'y intéressaient beaucoup et nous avons discuté l'affaire sous toutes ses faces. Mais il n'y avait pas de navire de guerre américain dans le voisinage, ni protection d'aucune sorte. Il ne restait aux Américains qu'à se soumettre à l'action des Français et de rapporter les faits à Washington, ce qui a été fait.

Si mes informations sont correctes, il y aura du bruit, car je sais que le rapport a été reçu à Washington. Je me suis rendu ensuite, continue M. Woodford, à Antananarive, où j'ai trouvé Mme Waller et ses quatre enfants dans la misère, vivant des secours de leurs amis Hovas. Je les ai aidés, et à mon départ, je les ai emmenés à la côte où nous nous sommes embarqués pour l'île Maurice; nous y sommes arrivés presque sans le sou.

Je ne m'attendais pas aux fortes dépenses du voyage de la famille Waller, mais je ne pouvais faire autrement. Il y a des filles déjà grandes dans cette famille, et je savais le sort qui les attendait au moment où les français occuperont la capitale.

Je ne me suis pas rendu à Tamatave, dit M. Woodford, car M. Waller m'avait prévenu que les Français étaient à ma recherche et me fusilleraient s'ils pouvaient m'attraper, à cause de ma visite à la capitale où, ils le savaient, j'avais été en relations avec le gouvernement Hova et les officiers de l'armée.

Je suis venu à Londres par voie de Paris, où j'ai communiqué tout ce que je savais de l'affaire à l'ambassadeur des Etats Unis, Eustis, qui m'a appris que le gouvernement américain rapatriait Mme Waller, qui devait s'embarquer aujourd'hui et venir à Paris.

M. Woodford ajoute que les français envoyés à Madagascar ne sont que des flibustiers, et qu'ils commettent les plus flagrants outrages.

Toutes les correspondances arrivant dans l'île, ou en partant, sont inspectées par les fonctionnaires français, et M. Woodford dit que des lettres venant des Etats Unis ou envoyées de ce pays ont été ouvertes en sa présence.

L'intérêt que porte le gouvernement de Washington à l'affaire Waller n'a pas diminué, et il est fermement résolu à arriver à une conclusion. Une dépêche à ce sujet a été envoyée aujourd'hui à l'ambassadeur Eustis.

Le gouvernement de Washington a la certitude que les rapports des consuls à ce sujet n'ont pas été altérés par les autorités françaises, et que toutes ont été reçues.

—C'est probablement pour des raisons majeures, et non pour sauvegarder l'honneur de la famille Waller que ce M. Woodford a évité Tamatave.

Il y courait le risque d'être arrêté pour ses relations avec le gouvernement de Madagascar, et il a préféré faire un détour, que n'ignorant sans doute pas les chefs de l'expédition française. Ils se vengeraient aujourd'hui de leur clémence en répandant un peu de bave sur eux et ceux qu'ils commandent.

S'il n'était donné la peine de se renseigner, il saurait que les Français envoyés à Madagascar sont pris dans les régiments et appartiennent à cette vaillante jeunesse en qui la France a placé ses espoirs, et qui considèrent leur temps de service comme une dette à la patrie.

Ils ne sont ni des flibustiers ni des aventuriers, M. Woodford, et c'est peut-être parce qu'ils ne vous ont pas fusillé que vous essayez de jeter le mépris sur eux. (Note du traducteur).

Les Japonais à Formose.

Presse Associée.

St-Pétersbourg, 20 août—Une dépêche spéciale au *News Vremya* [illegible] que les Japonais [illegible] côtes de Formose, d'où ils [illegible] expéditions dans [illegible] de ces expéditions [illegible] [illegible] position [illegible]

Amputé.

Presse Associée.

Londres, 20 août—John Daley, un ancien membre de la Chambre des Communes, en quittant un train à Sidney, est tombé entre la plate-forme et le wagon.

Il a été grièvement blessé à la main gauche, et l'amputation de son pied gauche a été nécessaire.

La réponse de la Porte.

Presse Associée.

Constantinople, 20 août—La dernière réponse de la Porte à la note des Puissances, au sujet des réformes proposées pour l'Arménie, ne mentionne que les réformes d'importance secondaire, et répète les demandes des Pouvoirs portant sur l'exercice d'un contrôle étranger sur les réformes proposées. La Porte déclare que cette mesure serait fatale à la souveraineté du Sultan et à l'indépendance de l'empire turc.

Le ministre anglais à Pékin.

Presse Associée.

Londres, 20 août—Sir N. R. O'Conor, ministre anglais à Pékin, a pleins pouvoirs pour donner les instructions nécessaires aux fonctionnaires chinois, afin d'assurer la présence des consuls américain et anglais pendant l'enquête faite à Ku Cheng sur les récents massacres.

Waller malade.

Presse Associée.

Paris, 20 août—Le "Gil Blas" annonce qu'une conférence importante a eu lieu entre l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Eustis, et M. Recoit. Ce dernier a dit que malgré le désir que peut avoir le gouvernement français de répondre au gouvernement des Etats-Unis, un temps très long sera nécessaire pour se procurer les documents relatifs à l'affaire Waller à Madagascar.

On annonce que l'ex-consul est arrivé à un état avancé de phtisie.

A la Chambre des Communes.

Presse Associée.

Londres, 20 août—Richard Webster a présenté aujourd'hui à la Chambre des Communes une résolution établissant que Daly, élu dans la circonscription de Limerick, pendant sa détention comme criminel, n'était pas éligible.

Thimothy Herrington a proposé un amendement pour la nomination d'un comité pour procéder à une enquête et faire un rapport à la Chambre.

Cette motion a été adoptée par 256 voix contre 54.

A une question de Sir Charles Dilke, M. Chamberlain a répondu que 50,000 livres-sterling ont été dépensées par la commission instituée pour secourir Terre-Neuve.

De plus, le gouvernement a donné des garanties pour 700,000 livres.

La Réserve d'Or.

Presse Associée.

New York, 20 août—Le syndicat des banques du gouvernement a versé deux millions de dollars d'or à la sous-trésorerie aujourd'hui. Ce dépôt maintient la réserve d'or au-dessus de cent millions de dollars, après déduction des expéditions en Europe.

La question des Bannocks.

Presse Associée.

Washington, 20 août—Les mesures que prendra le gouvernement de Washington au sujet de l'assassinat de plusieurs indiens de la tribe des Bannocks, dans le voisinage de Jackson Hole, le 13 juillet dernier, sont référées au ministère de la justice.

Une communication relatant les circonstances de l'affaire a été envoyée cette après-midi. Elle se termine par une recommandation pressante pour une enquête par les fonctionnaires du département.

Nouvelles Américaines.

Explosion à Pittsburg.

Presse Associée.

Pittsburg, Penn., 20 août—Quatorze hommes ont été tués instantanément, et plusieurs autres grièvement blessés, par une explosion de gaz dans le haut-fourneau H, aux usines de Carnegie, à Braddock. Les ouvriers réparaient une roue des machines au dessus de la fournaise quand l'accident est arrivé vers cinq heures du matin environ.

Les dernières nouvelles apprennent que six autres personnes ont été tuées, trois mortellement blessées et quinze autres sérieusement brûlées. La propriété détruite est évaluée à $30,000.

Les noms des morts sont: Steve Havrala, 37 ans; laisse une femme et deux enfants.

Joseph Luckay, 38 ans; laisse une femme et quatre enfants.

Joseph Copp, Jno. Meka, John Prokopovec et John Gracha, tous garçons. Les victimes sont toutes des polonais ou des hongrois, à l'exception de Gracha qui est un Allemand. Neuf des blessés ont été transportés à l'hôpital de la Merci à Pittsburg. Ils reposent tranquillement en ce moment.

Dans l'Arizona.

Presse Associée.

Wilcox, Arizona, 20 août—Un détachement de cavalerie a été envoyé dans le district de Horse Basin, à la poursuite d'Indiens pillards qui ont commis des déprédations dans cette région depuis plusieurs mois.

Une femme indienne est arrivée à Wilcox et déclare qu'elle a été prise par les individus de la bande, qui ont tué sa mère et l'ont emmenée avec sa petite fille. Elle a pu finalement s'échapper, et a voyagé jour et nuit jusqu'à son arrivée à Wilcox.

Plusieurs assassinats ont été commis, dit-on, par les bandits.

Grève évitée.

Presse Associée.

Pittsburg, Pennsylvanie, 20 août—Il [illegible] de grève des ouvriers verriers [illegible] Chambers a accepté [illegible] cette décision règle [illegible] la question, car les autres [illegible] suivront son exemple. De[illegible] les membres du conseil [illegible] un règlement basé sur [illegible] de 10 cents par jour [illegible]

[illegible] la compagnie est d'un [illegible] à 35,000 ouvriers [illegible] la question [illegible]

L'Or.

Presse Associée.

New York, 20 août—Hoakler, Wood et Cie expédieront demain par steamer $1,750,000 d'or.

Un associé de cette maison, au sujet des expéditions d'or, dit qu'elle a trouvé dans l'or la remise la plus avantageuse.

La maison n'a pas vendu de billets de change, mais a expédié cet or pour faire face à ses obligations à l'étranger. La maison fera une nouvelle expédition d'or à la fin de la semaine.

W. H. Crossman et frère expédieront par le steamer de demain un million de dollars d'or. D'autres maisons enverront également de l'or en Europe.

La catastrophe de Denver.

Presse Associée.

Denver, Colorado, 20 août—Les cadavres retirés jusqu'à présent des ruines de l'hôtel Gumry indiquent que la liste des morts s'élèvera à 34 ou 35. Les cadavres déjà reconnus sont ceux de: Frederick Hoathel, directeur de l'Opéra de Lisbon, Ala; Robert C. Greiner, gérant de l'hôtel; Mme C. Greiner; Geo. Burt, conducteur du chemin de fer de Rock Island; E. F. McCloskey, propriétaire de mines à Cripple Creek; Mme G. R. Wolfe, Lincoln, Nebraska; l'enfant de Mme Wolfe; Wm Richards, pilote; B. J. Trop, Central City, Col.; Ferdinand French, Gilpen City, Col.; Myron E. Hawley, employé du chemin de fer l'Union Pacific.

Sous caution.

Presse Associée.

New York, 20 août—Parron Davies, George Dixon, Michael Leonard, Joseph Gorman et Thomas O'Rourke, arrêtés la nuit dernière à l'Académie de Musique pour participation à une bataille de boxeurs, ou pour avoir aidé à l'accomplissement de la bataille, ont été aujourd'hui placés sous caution de $500 chacun, pour comparaître le jour que fixera le tribunal.

Le Mât de la Valkyrie III.

Presse Associée.

New York, 20 août—Le mât d'acier de la Valkyrie III, qu'on attendait aujourd'hui à New York par le steamer Circassia, n'était pas à bord de ce navire.

Le capitaine a dit à un reporter qu'au moment du départ du Circassia, le mât n'était pas entièrement terminé. On pense qu'il sera expédié par l'Anchoria, le navire de la ligne attendu dans huit jours.

Chicanes.

Presse Associée.

Washington, 20 août—Malgré le fait que l'Espagne n'a pas encore donné satisfaction au sujet de la réclamation Mora, il y a déjà une perspective de règlement de la question entre les intéressés.

James E. Dexter a présenté une injonction pour interdire à Joseph P. Germeiller de transmettre à d'autres personnes le montant que doit recevoir Nathaniel Page, l'avocat de Mora.

Le règlement de la réclamation porte que l'avocat recevra 40 0/0 des quinze cent mille dollars d'indemnité, et le procès actuel est intenté à cause d'un intérêt de deux mille dollars dans les honoraires, dont quatre mille dollars ont déjà été payés en 1892.

Les navires américains.

Presse Associée.

Washington, 20 août—L'amiral Kirkland est parti aujourd'hui sur le San Francisco pour le Hâvre, France, et il est possible qu'il continue son voyage jusqu'à la Méditerranée. Les fonctionnaires du gouvernement de Washington estiment, cependant, que le Marblehead est suffisant pour protéger les intérêts américains.

Quand l'amiral Kirkland se trouvait dans les eaux asiatiques, il a fait un rapport soigneusement préparé au ministère de la marine sur les prétendus outrages commis envers les Américains.

Ce rapport démontre que si des rumeurs annoncent des outrages, comme la mise en croix de personnes, il a été impossible de trouver quelqu'un pour donner une information positive, ou pour désigner la place où les outrages ont été commis.

On déclare au ministère que le représentant des Etats-Unis, M. Terrill, prend toutes les précautions possibles pour protéger les américains et leurs propriétés.

Le Règlement de la Réclamation Mora.

Presse Associée.

Washington, 20 août—Une note a été signée aujourd'hui par le ministre d'Etat Olney, le ministre d'Espagne Dupuy de Lôme, Antonio Maximo Mora, et l'avocat de ce dernier, pour le règlement de la réclamation Mora, sur la base d'un versement de $1,500,000 le 15 septembre prochain.

Par la signature de cette note, les réclamants abandonnent tous les intérêts et acceptent cette somme comme indemnité complète de toutes les réclamations.

L'entente est le résultat des négociations entamées entre le ministre d'Espagne, Senor Dupuy de Lôme, et le secrétaire Olney, depuis leur départ de Washington.

La note de règlement a été signée un jour de la semaine dernière.

M. Mora et ses avocats ont été mandés à New England dans le but d'obtenir leur consentement et d'apposer leurs signatures.

Il n'y a qu'un seul point sur lequel il paraît possible de trouver une difficulté.

Le gouvernement espagnol exige que le paiement de l'indemnité soit fait par le capitaine-général Martinez Campos, commandant des forces espagnoles à Cuba, et que l'argent soit remis à Mora ou à son représentant à la Havane.

M. Mora n'accepte pas cette condition, et insiste sur le paiement à Madrid ou à Washington, attendu que le règlement est le résultat de négociations entre l'Espagne et les Etats Unis.

Il